

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 21 février 2019, à 8h30, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Jocelyn Gagné, M. Raymond St-Onge, Mme Ginette Camiré et M. Jacques Lirette.

Est absente Mme Sonia Tremblay.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Mandat à Madame France Thibault, ingénieure pour la préparation d'un devis de services professionnels pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'un bâtiment et d'une station de traitement de l'eau potable;
- Nomination temporaire d'un directeur du service incendie par intérim.

35-02-2019

MANDAT À MADAME FRANCE THIBAUT, INGÉNIEURE POUR LA PRÉPARATION D'UN DEVIS DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ET D'UNE STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE :

Considérant l'octroi d'une aide financière à la municipalité par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du volet 1 du PRIMEAU pour la construction d'un bâtiment et d'une station de traitement de l'eau potable;

Considérant l'intérêt pour la Municipalité de disposer d'une ressource professionnelle indépendante pour la préparation du devis d'appel d'offres;

Considérant la nécessité de procéder par un appel d'offres public afin d'octroyer un contrat de services professionnels;

Considérant l'offre de services professionnels de Madame France Thibault, ingénieure datée du 4 février 2019 afin de réaliser un devis pour l'octroi d'un contrat de services professionnels pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'un bâtiment et d'une station de traitement de l'eau potable;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate Madame France Thibault, ingénieure pour la préparation d'un devis de services professionnels pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'un bâtiment et d'une station de traitement de l'eau potable au taux horaire de 135 \$ de l'heure.

36-02-2019

NOMINATION TEMPORAIRE D'UN DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE PAR INTÉRIM :

Considérant que le conseil municipal a mis fin au contrat de M. Martin Laplante à titre de directeur du service incendie;

Considérant qu'en attendant la nomination du prochain directeur du service incendie, il est nécessaire d'avoir un directeur du service incendie par intérim;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate M. Alain Vallée à titre de directeur du service incendie par intérim, jusqu'à la nomination du prochain directeur du service incendie.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière